

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Piscine d'Etoy : le Canton de Vaud engage les démarches pour une remise en service à l'été 2027

Fermée depuis l'incident survenu en décembre 2025, la piscine d'Etoy fera l'objet de travaux de remise en état. Après les expertises conduites ces derniers mois, le Canton de Vaud engage les démarches nécessaires à une remise en service de l'infrastructure, visée à l'été 2027.

À la suite de l'incident survenu dans les installations techniques de la piscine d'Etoy (voir encadré), la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) a conduit les analyses nécessaires pour évaluer les conditions d'une remise en service sûre, conforme et durable. Ces démarches ont notamment porté sur les installations techniques, le traitement de l'eau, les exigences de sécurité et les conditions légales applicables à une infrastructure ouverte au public.

Sur cette base, le Canton de Vaud confirme sa volonté d'engager les travaux nécessaires à la remise en état de la piscine. L'intervention représente un investissement considérable, évalué à ce stade à environ 3 millions de francs. Cette option a été retenue afin de répondre à un besoin régional reconnu, en particulier pour les sociétés sportives, les utilisatrices et utilisateurs du bassin, ainsi que les collectivités concernées. Les discussions en cours prennent en compte la situation difficile et les besoins du locataire actuel, avec la volonté de trouver ensemble les solutions adaptées le plus rapidement possible.

« La piscine d'Etoy répond à un besoin réel dans la région. Le Canton a donc choisi d'engager les démarches nécessaires à sa remise en état, malgré des coûts importants et une procédure exigeante. Une remise en service ne peut intervenir qu'avec des garanties complètes en matière de sécurité », souligne Isabelle Moret, conseillère d'État en charge du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine.

Cette démarche répond également aux préoccupations exprimées par le Grand Conseil, qui a très largement accepté une motion demandant au Conseil d'État de présenter un projet de rénovation de la piscine d'Etoy dans un délai de douze mois.

Le calendrier prévisionnel prévoit les procédures d'autorisation nécessaires, dont la

mise à l'enquête, puis le lancement des marchés publics avant le démarrage des travaux. Ces étapes sont indispensables pour garantir une solution sûre, durable et conforme. Sous réserve de l'obtention des autorisations requises et de l'absence d'aléas majeurs, la remise en service de la piscine est visée pour l'été 2027.

Pour rappel, le site d'Etoy dont la piscine faisait partie a été acquis par le Canton de Vaud afin de répondre rapidement aux besoins de l'enseignement post-obligatoire et de permettre l'ouverture du Gymnase. Les piscines ne font pas partie des équipements standards du programme des gymnases, celle d'Etoy demeure la seule exception.

A noter encore que la question de l'avenir de cette infrastructure sera examinée dans un second temps. Le groupe de travail d'ores et déjà en place, associant plusieurs services cantonaux et les communes concernées, poursuivra ses travaux afin d'évaluer les différentes options possibles, dont son maintien dans le parc immobilier de l'État. À ce stade, la priorité est donnée à la sécurité des utilisatrices et utilisateurs ainsi qu'à la remise en état du bassin.

Au sujet de la fermeture de la piscine d'Etoy suite à un incident

Vendredi 12 décembre 2025, une fuite de chlore s'est produite dans la piscine du Centre sportif d'Etoy, entraînant l'évacuation d'une cinquantaine de personnes. Le Ministère public a ouvert une instruction pénale et confié les investigations à la gendarmerie.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 14 juillet 2026

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, [021 316 60 95](tel:0213166095)

DEIEP, Virginie Bovet Remund, responsable communication, Direction générale des immeubles et du patrimoine, [021 316 73 19](tel:0213167319)